



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 2022

HOMMAGE AU DRAPEAU DU QUÉBEC

L'année 2022 correspond au 74^e anniversaire du drapeau du Québec.

PROCLAMATION – JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION – 24 JANVIER 2022

Le conseil proclame le 24 janvier 2022 « Journée internationale de l'éducation » et invite toute la population julievilloise à soutenir les enseignants.

PROCLAMATION – JOURNÉE BELL CAUSE POUR LA CAUSE – 26 JANVIER 2022

Le conseil proclame le 26 janvier 2022 Journée Bell cause pour la cause et invite tous les citoyens à participer à l'initiative de Bell Canada.

ADOPTION – PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2021, SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 14 DÉCEMBRE 2021 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2021

Le conseil vote pour que les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 décembre 2021 ainsi que des séances extraordinaires tenues les 14 et 16 décembre 2021 soient adoptés tels que présentés.

NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT – FÉVRIER, MARS ET AVRIL 2022

Le conseil nomme M. Claude Dalpé à titre de maire suppléant pour les mois de février, mars et avril 2022.

NOMINATION – CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L’OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION MARGUERITE-D’YOUVILLE (OMH)

Le conseil accepte de nommer Me Maude Poirier, coordonnatrice du service juridique de la MRC et procureure de la cour municipale régionale, à titre de membre du conseil d’administration de l’OMH.

CONFIRMATION DE MANDAT - CABINET LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L. – POURSUITE JUDICIAIRE – No 505-17-013027-224

Le conseil confirme le mandat du cabinet Langlois avocats, S.E.N.C.R.L., dans le dossier portant le no 505-17-013027-224 à la Cour supérieure du Québec.

ATTRIBUTION – CONTRAT D’ACHAT DE LICENCES OFFICE 365 – ANNÉE 2022

Le conseil attribue, pour l’année 2022, le contrat d’achat des licences Office 365 au fournisseur Microsoft Canada inc. pour la somme de 31 788,29 \$, toutes taxes comprises.

ATTRIBUTION – SERVICES DE WEBDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – ANNÉE 2022

Le conseil attribue le contrat relatif à des services de webdiffusion des séances du conseil municipal pour l’année 2022 au fournisseur SBI Audiovisuel pour une somme de 38 792,57 \$, toutes taxes comprises.

APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

Le conseil autorise de ratifier les paiements effectués et d’approuver les comptes à payer durant la période du 10 décembre 2021 au 13 janvier 2022.

ACHAT D’ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS DE ROULEMENT

Le conseil approuve que le financement des projets présentés au rapport du Service des finances en date du 13 janvier 2022 soit fait à même le fonds de roulement et remboursé en versements égaux sur une période de cinq (5) ans, de 2023 à 2027, pour une somme de 9 047,38 \$.

AUTORISATION – PAIEMENT PAR ANTICIPATION DE CERTAINES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Le conseil autorise le trésorier à payer les dépenses dites incompressibles prévues au budget 2022 au montant total de 30 530 461 \$.

PAIEMENT PAR ANTICIPATION DE CERTAINES DÉPENSES

Rémunération du personnel	14 028 625
Cotisation de l'employeur	3 413 629
Frais de déplacement du personnel	53 501
Congrès	75 157
Frais de poste	65 611
Téléphone	121 462
Câble – TV	2 038
Internet	32 570
Autres dépenses de communication	22 045
Autres dépenses de publicité	25 362
Autres services professionnels	6 000
Formation et perfectionnement	132 664
Immatriculation des véhicules	48 970
Autres services gouvernementaux	4 700
Réceptions	61 225
Cotisations – associations et abonnements	54 885
Autres services	288 735
Animations événements (act. physiques, Julievernales, spectacles, fête nationale, fête Vieux-Village, traverse de l'épouvante)	222 540
Animations camps de jour	29 521
Photographes	18 500
Frais bancaires et financiers	18 174
Location de matériel et véhicules (Fête nationale)	12 750
Location d'ameublement	16 241
Aliments et breuvages	21 292
Produits pour fins de revente	100
Volumes et abonnements	16 600
Périodiques	23 354
Électricité	762 871
Gaz naturel	50 805
Événements spéciaux	185 894
Autres biens non durables	8 918
Frais de financement	4 791 569
MRC de Marguerite-D'Youville	5 385 758
Subventions – organismes sans but lucratif	733 377
Vieux-Village	5 000
Réclamations de dommages-intérêts	6 750
Dépenses électorales	19 428
Subvention à des particuliers	52 575

AUTORISATION PRÉALABLE – DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL – ANNÉE 2022

Le conseil autorise les élus municipaux à dépenser, pour leur participation à des événements, colloques et congrès, un montant n'excédant pas le montant spécifié pour les frais reliés à leur inscription, déplacement, hébergement et leurs frais de repas.

FINANCEMENT DES PROJETS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Le conseil accorde de décréter les travaux et confirmer l'affectation des sommes ci-dessous inscrites à la réalisation des projets 2022 du programme triennal de dépenses en immobilisations 2022-2023-2024 :

50 499 \$ à même le fonds de parcs et terrains de jeux;

339 900 \$ à même le fonds de roulement qui sera remboursé en versements égaux sur une période de cinq (5) ans, soit de 2023 à 2027.

AUTORISATIONS D'EMPRUNTS TEMPORAIRES – RÈGLEMENTS 1233, 1253, 1258, 1260, 1262, 1266, 1267, 1268, 1269, 1271 ET 1274

Le conseil autorise le trésorier à emprunter temporairement à la Caisse Desjardins du Grand-Coteau jusqu'à concurrence de 100 % du montant d'emprunt autorisé des règlements 1233, 1253, 1258, 1260, 1262, 1266, 1267, 1268, 1269, 1271 et 1274.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023

Le conseil adopte que la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle en recevant l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE LOCATION – IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS – SERVICE DES FINANCES ET SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

Le conseil autorise le renouvellement du contrat de location d'imprimantes multifonctions à la compagnie Xerox Canada ltée, GDM Groupe Conseil – Agent autorisé Xerox, pour une période d'un (1) an, au coût annuel de 4 058,59 \$, toutes taxes comprises.

REJET DE SOUMISSIONS – ACQUISITION D’UNE SOLUTION HYPERCONVERGÉE – PROJET SA-21-17

Le conseil accepte de rejeter les deux soumissions déposées concernant l’acquisition d’une solution hyperconvergée pour remplacer l’infrastructure de serveurs de l’hôtel de ville.

APPROBATION – BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L’EAU POTABLE VARENNES, SAINTE-JULIE, SAINT-AMABLE – EXERCICE FINANCIER 2022

Le conseil approuve le budget 2022 de la Régie intermunicipale de l’eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable et autorise le trésorier à payer la quote-part de la Ville de Sainte-Julie pour l’exercice financier 2022 de 1 336 715 \$.

NOMINATIONS ET EMBAUCHES

Le conseil embauche les personnes suivantes :

- Nicole Villeneuve au poste d’agente de bureau surnuméraire à la bibliothèque au Service des loisirs à compter du 11 janvier 2022.
- Pascale Côté-Deschênes au poste de préposée à la référence surnuméraire à la bibliothèque au Service des loisirs à compter du 18 janvier 2022.

AUTORISATION – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME EMPLOIS D’ÉTÉ CANADA – EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

Le conseil autorise le directeur du Service des ressources humaines à déposer, au nom de la Ville de Sainte-Julie, une demande d’aide financière dans le cadre du programme Emplois d’été Canada d’Emploi et Développement social Canada.

ADJUDICATION – TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE CONSTRUCTION DE SURFACES MULTIDISCIPLINAIRES AUX PARCS EDMOUR-J.-HARVEY ET JULES- CHOQUET – PROJET R-1271, LOT 2

Le conseil adjuge le contrat numéro R-1271, lot 2 concernant des travaux de réfection et de construction de surfaces multidisciplinaires aux parcs Edmour-J.-Harvey et Jules-Choquet, à la compagnie Eurovia Québec Construction inc. pour un montant de 1 175 885,58 \$ incluant la réserve pour les imprévus.

ADJUDICATION – TRAVAUX DE PLANAGE-ASPHALTAGE SUR LE BOULEVARD N.-P.-LAPIERRE, DES RUES SAVARIA À YOLAND-GUÉRARD – PROJET SI-22-207, LOT 1

Le conseil adjuge le contrat numéro SI-22-207, lot 1 concernant des travaux de planage-asphaltage sur le boulevard N.-P.-Lapierre, des rues Savaria à Yoland-Guérard, à l'entreprise Roxboro Excavation inc., pour un montant de 890 400 \$, incluant la réserve pour les imprévus.

ADJUDICATION – TRAVAUX DE RÉPARATION SUR LE COLLECTEUR PLUVIAL NORD DU RUISSEAU BELOEIL – PROJET SI-22-211

Le conseil adjuge le contrat numéro SI-22-211 concernant les travaux de réparation sur le collecteur pluvial nord du ruisseau Beloeil à l'entreprise Excavation Civilpro inc. pour un montant de 400 171,64 \$, incluant la réserve pour les imprévus.

ATTRIBUTION – SERVICES PROFESSIONNELS – PRÉLÈVEMENT ET ANALYSES DES EAUX – ANNÉE 2022 – PROJET SI-22-213

Le conseil attribue le contrat SI-22-213 relatif à des services professionnels de prélèvement et d'analyses des eaux pour l'année 2022 au fournisseur Eurofins Essais Environnementaux Canada inc. pour une somme de 67 556,11 \$, incluant la réserve pour les imprévus.

REJET DE SOUMISSIONS – TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉFECTION DE BORDURES ET TROTTOIRS 2022 ET 2023 – PROJET SI-22-208

Le conseil rejette les soumissions déposées pour les travaux de construction et réfection de bordures et trottoirs sur diverses rues pour les années 2022 et 2023.

ADOPTION – GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE – DIVERS PROJETS DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

Le conseil adopte la grille d'évaluation et de pondération des soumissions pour des services professionnels de laboratoire visant divers projets de travaux d'infrastructures et autorise le Service des infrastructures et gestion des actifs à procéder à la demande de soumissions publique pour la réalisation de ce mandat.

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2021

Le conseil accepte le dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 décembre 2021.

PLANS-CONCEPT ET DÉROGATIONS MINEURES

Le conseil approuve des plans-concept d'affichage, de rénovation et de construction :

- 605, chemin de Touraine
- 783, rue Jacques-Sénécal
- 1950K, chemin du Fer-à-Cheval (Poké Station)
- 1970, rue Léonard-de Vinci (Les Cuisiniers)
- 286, rue de Normandie (Clinique dentaire Oralis)
- 46, rue du Belvédère
- 17, rue du Barrage

PARTICIPATION AU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC – AIDE AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISONS LÉZARDÉES – VOLET VI – SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC – PROGRAMMATION 2022-2023

Le conseil signifie sa volonté de participer à nouveau au PRQ, volet VI « Aide aux propriétaires de maisons lézardées », selon les règles prévues par la SHQ.

AIDE FINANCIÈRE – SOUTIEN À L'EXCELLENCE – ÉVÉNEMENT SPORTIF

Le conseil accepte de verser une aide financière à la personne ci-dessous pour subvenir, en partie, à ses frais de participation à un événement sportif :

Samuel Darveau	Coupe Canada 1 (patinage de vitesse)	300 \$
----------------	--------------------------------------	--------

AIDE FINANCIÈRE – SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES PAR L'ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE – POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS (VOLET 6) – CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-JULIE

Le conseil accepte de verser une aide financière de 500 \$ au Club de patinage artistique de Sainte-Julie dans le cadre du volet 6 de la politique précitée.

AIDE FINANCIÈRE – SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES MANDATÉS – LA MAISON DES JEUNES DE SAINTE-JULIE INC.

Le conseil accepte de verser à la Maison des jeunes de Sainte-Julie inc. une aide financière de 38 956,86 \$ pour l'année 2022.

AIDES FINANCIÈRES – CENTRE DE LA CULTURE ET DU SPORT DE SAINTE-JULIE – UTILISATION DE LA PISCINE INTÉRIEURE

Le conseil accepte de verser une aide financière de 309 009,01 \$ au CCSSJ afin d'offrir des activités aquatiques à petit prix pour la clientèle jeunesse de Sainte-Julie et de verser une aide financière de 201 927,87 \$ au CCSSJ afin d'aider l'organisme à s'acquitter des dépenses reliées aux opérations courantes.

AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'AMÉNAGEMENT D'UNE PATINOIRE TEMPORAIRE – PARC DES TUILERIES – HIVER 2021-2022

Le conseil autorise le maire et la greffière à signer le protocole d'entente relatif à l'aménagement d'une patinoire temporaire dans le parc des Tuileries pour l'hiver 2021-2022.

AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'AMÉNAGEMENT D'UNE PATINOIRE TEMPORAIRE ENTRE LES RUES DE ROME ET DE VIENNE – HIVER 2021-2022

Le conseil autorise le maire et la greffière à signer le protocole d'entente relatif à l'aménagement d'une patinoire temporaire entre les rues de Rome et de Vienne pour l'hiver 2021-2022.

AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'AMÉNAGEMENT D'UNE PATINOIRE TEMPORAIRE – RUE DE MARSEILLE – HIVER 2021-2022

Le conseil autorise le maire et la greffière à signer le protocole d'entente relatif à l'aménagement d'une patinoire temporaire sur la rue de Marseille pour l'hiver 2021-2022.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1101-108 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE RETIRER L’USAGE « 2130 - INDUSTRIE DU CANNABIS » DE LA SOUS-CLASSE I407 AFIN QUE CET USAGE SOIT DORÉNAVANT PROHIBÉ DANS TOUTES LES ZONES INDUSTRIELLES OÙ LA CLASSE D’USAGE « I4 INDUSTRIE LÉGÈRE » EST AUTORISÉE; DE PROHIBER L’USAGE « 8137 – PRODUCTION DU CANNABIS » DANS TOUTES LES ZONES AGRICOLES DU TERRITOIRE DE LA VILLE, SAUF DANS LES ZONES 701 ET 801; DE N’AUTORISER L’USAGE « 2130 – INDUSTRIE DU CANNABIS » QUE DANS LES ZONES 701 ET 801 COMME USAGE ACCESSOIRE À L’USAGE PRINCIPAL « 8137 – PRODUCTION DU CANNABIS »; ET DE PRESCRIRE DES MARGES DE REcul AVANT, LATÉRALES ET ARRIÈRE MINIMALES DE 33 MÈTRES POUR TOUT BÂTIMENT DE CULTURE, D’ENTREPOSAGE OU DE TRANSFORMATION DU CANNABIS DANS LES ZONES 701 ET 801

Le Règlement 1101-108 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de retirer l’usage « 2130 – Industrie du cannabis » de la sous-classe I407 pour que cet usage soit dorénavant prohibé dans toutes les zones industrielles où la classe d’usage « I4 industrie légère » est autorisée. Le conseil demande de prohiber l’usage « 8137 – Production du cannabis » dans toutes les zones agricoles du territoire de la ville, sauf dans les zones 701 et 801 et de n’autoriser l’usage « 2130 – Industrie du cannabis » que dans les zones 701 et 801 comme usage accessoire à l’usage principal « 8137 – Production du cannabis ». La demande de prescrire des marges de recul avant, latérales et arrière minimales de 33 mètres pour tout bâtiment de culture, d’entreposage ou de transformation du cannabis dans les zones 701 et 801 sera présentée pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT D’UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 1124-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1124 RELATIF AU CODE D’ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE AFIN D’Y INCLURE DES RÈGLES RELATIVES À LA RÉCEPTION DE DONS, DE MARQUES D’HOSPITALITÉ ET D’AVANTAGES DE LA PART D’UN FOURNISSEUR

Le Règlement 1124-3 modifiant le Règlement 1124 relatif au code d’éthique et de déontologie des employés de la Ville de Sainte-Julie afin d’y inclure des règles relatives à la réception de dons, de marques d’hospitalité et d’avantages de la part d’un fournisseur sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT D’UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 1280 RELATIF AU CODE D’ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUES ET ÉLUS DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Le Règlement 1280 relatif au code d’éthique et de déontologie des élues et élus de la Ville de Sainte-Julie sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.